

R. Par. 14. Nov. 64,

A Orange ce 5 Novembre 1664 N. 410.

Monsieur

Nous avons appris par lettres d'avis Vostre heureux retour  
d'Angleterre de quoi tous les gens de bien louent Dieu, et le supplions  
avec ardeur qu'il Suy plait de parachever l'œuvre que vous avez  
commencée avec honneur et gloire et consolation de ce pauvre Etat  
desolé

Monsieur de Lubieres et moi sommes as vous passés un petit voyage  
en Provence pour affaires dudit Sieur de Lubier, et passant par  
Carpentras y vismes M. de Sobiras, et nous entretines avec Suy de laage  
de puberte auquel S. A. doit entier d'aujour dejour, et il ne seroit  
pas bon que son Parlement led eclara majeur pour beaucoup de raisons  
qui vous sont tres bien connues de quoy ledt Sieur de Sobiras se chargea de  
vous escrire, et a cest effect je Suy do unay l'aduffe de Salut, Il vous plerra  
Monsieur de Les examiner, et si vous le juges amsin a propos nous  
faire scauoir vos sentimens, lesquels nous tacherons de tout nostre pouuoir  
d'effectuer ne vous pouuans pas promettre rien d'assuré ~~si ce n'est~~ d'aup  
des dependances que les principales organes sur a subiect ont du Chasteau

Jeus l'honneur de vous faire scauoir par ma dernière du 18 du mois passé  
comme il y auoit un grand desuete entre M. de Beauvain baron de Violes et  
M. de Malijay, Or depuis ceste querelle s'est de beaucoup accrue par les  
Insultes et batteries que ses M<sup>rs</sup> ont fait des domestiques dudit Sieur de

Beaufam dans son Chastela de Vieles, et granges qui d au terron  
 de ce lieu, Et as pour passés le fere asue dixes siens de  
 Malgay qui on tenor enferme dans vultoux a cause de la  
 desmesure et esgarment d'esperit s'estant remis comme on dit  
 dans sa prison seron esruade, et s'estant jette entre les bras dudit  
 Sieur de Beaufam, et d'autres ses parents et amis, ~~les~~ Sœurs de  
 Malgay ses freres qui le tenoyent asot et ferme, ne voyant qu'il  
 soyent tous deux en prenantray tant a cause de ces exes comme  
 led Sieur de Beaufam que d'autres qu'ils ont courus en est ville et  
 lieux de LaPrinapault. Son venue accompagné de A mes parents  
 et de beaucoup d'autres personnes aux portes de Naville, la  
 ou led Sieur de Beaufam et quantité de ses amis qui estoient  
 aussy venus de toutes parts ayant aussi par peu sen est fait  
 qu'ils n'en soyent venus en des grands extremités, et si elle  
 eust este cette pauvre ville qui est tousiours de plus en plus  
 diuisée en deux parties pour le Chastela est le chef de son, auroit  
 este reduite a la dernière de ses desolations, Ce qui semble estre  
 Inevitable si Dieu par ses grandes misericordes n'a pitie de  
 compassion de nous, et ne nous redonne ben tost la douceur et  
 legitime domination de nostre bon et souverain Prince, Et d'autant  
 plus qu'il se toue tous les jours de nouveaux troubles de querelles  
 qui on fomenté et suscite a plaisir sans qu'il y ayt garbure  
 que les pusses ou veulle terminer, ceux qui ont maintenant  
 l'autorité en main se tenant tousiours justifiés ou pro-  
 ou contra, et ben souven les auteurs, Je vous ferois plusieurs  
 Joy une plus longue relation de toute la procedure qui on a tenue et  
 qu'on y ten encore en cest affaire si je ne crainois de mangrer par  
 faute de bonnes instructions en quelqun de ses circonstances  
 ou de vous estre trop importun mon dessein et mon deuoir estant  
 de me vous escrire que de ce dont j'ay mis estre un affaire,  
 esperant de le faire par le prochain ordonnance grand jen aurat  
 veully s'apure verité si lachose est digne de venir a vostre  
 cognoissance Et cependant ne contumera pas a prier Dieu qui d  
 emmeure a une heureuse fin vos negociations vous remplisse  
 de ses plus precieuses benedictions et suis tousiours avec le  
 respect que redoubt

Monsieur

Vostre tres humble et tres obéissant  
 et parfaitement aequi serviteur  
 Caron

Depuis ce que dessus escript le Sieur de Malijay s'estant retore dans  
l'Eglise cathedrale, apres deux jours il a esté saisi dans une maison de  
Christe par ordonnance de M. le Comte de Lauzun qui a esté present a  
l'exercij de son ord<sup>e</sup> adroit de M. Ladorat general de M. de Bedonville  
cuyesme du Chai et d'une garnison de sa garnison, et de la l'on m'a  
y a envoye deux heures en mal'hostellerie des trois Oranges ou il est  
maintenant

*[Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.]*